

Le SNASUB-FSU dans les établissements scolaires

Notre ambition pour le bon fonctionnement des EPLE : des personnels administratifs en nombre suffisant !

La taille des établissements scolaires est très variable d'une académie à l'autre, d'un bassin de population à un autre. Ces différences sont le fruit de l'histoire, de la géographie, des mouvements de population ainsi que des évolutions démographiques.

En tant que syndicat représentatif des personnels en charge du fonctionnement administratif et matériel des EPLE (secrétariats, intendances, services de paye, GRETA...), nous savons à quel point ces différences impactent la vie des quelque 8 000 établissements scolaires publics répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin.

Parce que nous voulons un service public qui réponde aux besoins des usagers, nous sommes exigeants sur les conditions d'encadrement administratif dont disposent ces structures d'enseignement.

De ce point de vue, tous les élèves et usagers doivent avoir accès à un-e personnel administratif de secrétariat qui prenne en charge les aspects administratifs de leur scolarité ou carrière. De même pour les aspects financiers, ils doivent pouvoir trouver auprès des services d'intendance des personnels en capacité d'assurer leur sécurité matérielle et alimentaire, d'organiser le service de restauration ou bien de mettre en œuvre les différentes actions sociales auxquelles ils peuvent prétendre.

Toutes ces missions renvoient évidemment à différents services organisés au sein de nos établissements scolaires. Malheureusement, nous pouvons le constater rentrée après rentrée, le nombre d'emplois administratifs implantés dans les établissements scolaires n'est souvent pas suffisant pour permettre aux équipes de faire face correctement aux besoins des usagers, tout au long de l'année.

A l'heure où le projet de Loi de finances 2017 – la dernière Loi de finances du quinquennat – est en préparation, les personnels



peuvent compter sur le SNASUB-FSU pour continuer à exiger des créations d'emplois administratifs à l'éducation nationale et dans les établissements scolaires.

Après tout, il s'agit d'obtenir pour la filière administrative la mise en œuvre d'une promesse faite par le candidat François Hollande en 2012 : créer ou recréer 60 000 emplois sur 5 ans au sein du système éducatif (éducation nationale, enseignements supérieur et agricole) **DANS TOUS LES METIERS !**

Organiser dans chaque académie des colloques pour discuter avec les collègues de l'actualité des administratifs exerçant dans les EPLE : missions, emplois, conditions de travail...

Le rôle d'une organisation syndicale qui se veut efficace est de rassembler les personnels qu'elle représente pour faire le point sur leur situation.

Le SNASUB-FSU a pris la décision, lors de son dernier congrès national tenu en mai 2015, d'organiser des colloques dans chaque académie pour traiter avec les collègues de l'actualité des personnels exerçant dans les collèges, lycées et lycées professionnels publics de notre système éducatif.

En 2016, plusieurs académies ont tenté et réussi l'exercice - un peu compliqué tout de même - de faire se rencontrer de nombreux collègues pour que soient échangés notamment expériences et ressentis des conditions de travail rencontrées.

A LILLE et à CAEN, à BORDEAUX, BERGERAC et ORTHEZ, nombreux furent les collègues qui ont participé à ces réunions pour faire état de leur situation et trouver, ensemble, les moyens de faire valoir leurs intérêts.

Rappelons ici les thèmes proposés à la discussion dans ces colloques, à titre tout à fait indicatif :

- Nos personnels exerçant dans les EPLE : métiers, statuts, valeurs, emplois et conditions de travail ;

- L'établissement scolaire, la décentralisation et les nouvelles collectivités territoriales fusionnées : nouvelles missions ? Nouvelles charges ? Nouvelles pratiques ?

- La restauration scolaire et le service public d'éducation.

Toutes ces réunions à venir dans les académies et les départements doivent déboucher sur l'organisation d'un colloque national en fin d'année 2016-2017 pour nous permettre d'exprimer - à un niveau national - les attentes et revendications des personnels administratifs et personnels de laboratoire ITRF exerçant en EPLE.

Philippe Lalouette